

Jaurès et la justice

Benoît Kermoal*

* *Doctorant à l'EHESS,
enseignant en histoire
au lycée Saint-Exupéry,
Mantes-la-Jolie*



Le 22 mars 1914, le directeur politique de *l'Humanité* publie un court article au titre a priori énigmatique : « Le mot difficile ». Il y aborde son rôle de président de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur l'affaire Rochette, une affaire de corruption qui envenime la vie publique depuis plusieurs années. Mais Jaurès ne souhaite pas s'étendre sur les faits tant que le travail de la commission n'est pas terminé. Il préfère s'attarder sur un aspect qui lui est cher depuis son entrée en politique : son attachement à la vérité et à la justice, quelles que soient les circonstances. Mais quel est ce mot difficile ? Évoquant les autres parlementaires, il explique : « Pour ces hommes habitués aux longues harangues, aux réquisitoires abondants, aux amples considérants, et même aux procès-verbaux occultes, le mot : Non, si court qu'il soit, a été depuis longtemps le plus difficile à prononcer¹. » Dire non, c'est pour Jaurès s'opposer à l'injustice, à la corruption et au mensonge. Son idéal socialiste ne tolère en effet aucun manquement aux principes de justice et de vérité qui sont au cœur de son projet politique. Il sait que dire non dans certaines conditions c'est, comme il le précise plus loin, « s'exercer à braver l'arbitraire et la corruption² ». En écrivant ces mots, il a bien sûr en tête l'affaire dont il s'occupe en tant que président de commission, mais aussi toute son histoire militante, qui, de la défense des ouvriers à

1. Jean Jaurès, « Le mot difficile », *l'Humanité*, 22 mars 1914, p. 1 (en ligne : gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k253772r.langFR).

2. *Ibid.*

La Fondation Jean-Jaurès met en œuvre partout en France et tout au long de l'année 2014 de nombreuses initiatives pour commémorer le centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès. Retrouvez chaque semaine une nouvelle note de l'auteur qui, à partir d'un article de Jean Jaurès à la même date en 1914, nous fait redécouvrir l'homme et ses idées.



Jaurès et la justice

l'affaire Dreyfus, en passant par son idéal pacifiste, s'est construite autour de la recherche et de la défense de la justice.

L'AFFAIRE ROCHETTE OU LA RÉAFFIRMATION DES PRINCIPES JAURÉSIENS

Jean Jaurès préside depuis 1910 la commission parlementaire nommée pour enquêter sur l'affaire Rochette³. Ce scandale financier secoue fortement le monde politique entre 1908 et 1914, date à laquelle l'enquête prend fin. Il s'agit en premier lieu pour la commission de procéder à des investigations sur l'action d'un financier, Henri Rochette, qui a fondé une banque pour faire des investissements avec l'épargne de clients de plus en plus nombreux. Mais le système mis au point se révèle frauduleux et Rochette est condamné en 1910. L'affaire laisse de nombreux points obscurs et une commission parlementaire doit faire toute la lumière sur les circonstances de l'arrestation et de la condamnation du financier. On soupçonne l'implication de dirigeants politiques et des rumeurs se propagent ; un nouveau rebondissement a lieu en mars 1914, car le nom du ministre des Finances, Joseph Caillaux, est mentionné alors que *Le Figaro* a lancé une grande campagne contre lui à cause du projet de loi sur l'impôt sur le revenu⁴. La commission parlementaire poursuit en conséquence son enquête dans un climat lourd de soupçons, d'autant que Gaston Calmette, le patron du *Figaro*, est assassiné par la femme de Caillaux, excédée par la campagne de presse visant son mari. Il est difficile de garder la tête froide dans ce qui ressemble de plus en plus à un scandale politico-financier impliquant de hauts responsables de l'État. Mais Jaurès s'attelle durablement à sa mission, même si la conjoncture de ce mois de mars 1914 la rend encore plus ardue. Le chef socialiste conduit les séances de la commission en restant ferme sur le but : découvrir la vérité et faire respecter la justice. Il reçoit le soutien de tous les parlementaires composant cette commission, y compris de ceux qui le considèrent comme un dangereux révolutionnaire : ainsi Barrès, un des députés les plus en vue du



3. Frédéric Monier, « Enquêter sur la corruption : Jaurès et la commission Rochette », *Cahiers Jaurès*, n° 209, juillet-septembre 2013, pp. 71-91.

4. Voir la note que nous avons consacrée à ce sujet, « Jaurès et la réforme fiscale », Fondation Jean-Jaurès, coll. « Les Notes Jaurès », n° 7, 28 février 2014 (en ligne : www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Jaures-et-la-reforme-fiscale).

Jaurès et la justice

courant nationaliste, laisse-t-il transparaître une certaine admiration pour le travail du président.

Au moment où Jean Jaurès rédige son article, la commission n'a pas encore rendu ses conclusions. Lui, qui a imposé depuis plusieurs années une image de parlementaire intègre et impartial, laisse cependant percer quelques doutes dans *l'Humanité*, même s'il s'abstient de trop commenter la situation présente. Mais, quelques jours plus tard, lorsque l'enquête parlementaire prend fin, Jaurès juge que les responsables incriminés, y compris Caillaux, n'ont pas eu une attitude à la hauteur de leur fonction en laissant l'affaire Rochette devenir une affaire d'État. S'il n'y a pas de sanction réelle, le directeur politique de *l'Humanité* peut néanmoins se féliciter d'être resté fidèle aux principes qui l'animent. Son journal cite le grand quotidien britannique *The Times*, qui écrit que « le courage et l'honnêteté de M. Jaurès, le président de la commission, ont rendu un grand service à la République et à la France⁵ ». C'est que le tribun socialiste défend depuis son entrée en politique une certaine éthique de l'action publique qui, selon lui, s'incarne dans le socialisme. Son idéal passe avant tout par la justice.

LA DÉFENSE DE LA JUSTICE DEPUIS L'AFFAIRE DREYFUS



Jaurès appartient à la mémoire républicaine et à la mémoire de la gauche en France en grande partie parce qu'il incarne la recherche de la justice et de la vérité en toute circonstance. Et si c'est principalement son action durant l'affaire Dreyfus qui lui vaut une réputation d'impartialité, il ne faut pas oublier que Jaurès s'est toujours soucié du respect absolu de la justice.

Faire respecter la justice dans un monde capitaliste et bourgeois est une gageure pour le socialiste, car la III^e République n'hésite pas à réprimer avec force toute revendication de justice sociale dans les années 1890 : les ouvriers ou les militants politiques sont bien souvent victimes d'une répression violente de la part des autorités, ce qui entraîne une désaffection des couches populaires pour la république. Pourtant, Jaurès reste convaincu

5. *The Times*, 3 avril 1914, cité dans « Finance et politique », *l'Humanité*, 5 avril 1914 (en ligne : gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k253786m.langFR).

Jaurès et la justice

qu'il faut réussir à concilier les idéaux républicains et l'idéologie socialiste : l'affaire Dreyfus, faite de heurts violents et d'antagonismes exacerbés durant plusieurs années, lui offre la possibilité de démontrer la fiabilité de ses analyses.

Pourtant, dans les premiers temps de l'affaire⁶, Jean Jaurès partage l'opinion majoritaire qui pense que le capitaine Dreyfus est coupable et que sa condamnation, en décembre 1894, est tout à fait justifiée⁷. Ce n'est qu'à partir de 1897 que le cas de Dreyfus commence à être réexaminé sur la place publique grâce à l'action de quelques proches du capitaine injustement condamné, de rares hommes de gauche et d'Émile Zola, qui commence à écrire sur ce sujet. Mais majoritairement, les socialistes eux-mêmes sont persuadés de la culpabilité de Dreyfus, qui représente surtout un ennemi pour eux en tant qu'officier, bourgeois et aussi en tant que juif ; nombreux sont en effet ceux qui, à ce moment-là, associent les juifs au capitalisme. En conséquence, cette condamnation ne semble pas concerner les socialistes, car c'est un événement qui n'intéresse que la république bourgeoise. Pourtant, à partir de 1898, Jean Jaurès s'intéresse de près à l'affaire Dreyfus, et le combat qu'il va mener pour disculper le capitaine devient un élément clé de son socialisme.



Il se persuade de l'innocence du condamné grâce à la force de conviction de quelques proches comme Lucien Herr, le bibliothécaire de l'École normale supérieure qui fit beaucoup pour son adhésion au socialisme, mais aussi parce qu'il s'intéresse de près au déroulement du procès et aux insuffisances de l'accusation. C'est un combat multiple que mène durant ces années-là Jean Jaurès : il faut en premier lieu convaincre de l'innocence de celui que beaucoup pensent encore être un parfait coupable, aussi bien dans l'opinion publique que dans le camp socialiste. Il faut ensuite démontrer que la république est en danger face aux antidreyfusards et aux partisans d'un retour à un régime autoritaire. Enfin, il faut expliquer que la défense de la république n'est pas contradictoire avec l'affirmation de l'idéal socialiste et qu'elle peut même passer au premier plan. De 1898 à 1906, date de la reconnaissance officielle de l'innocence de Dreyfus, Jaurès milite constamment pour ces principes.

6. *Œuvres de Jean Jaurès. L'affaire Dreyfus*, t. 6 et t. 7, éditions établies par Eric Cahm, Paris, Fayard, 2001.

7. Voir sur ce point Vincent Duclert, *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2006 (1^{re} éd. 1994).



Jaurès et la justice

Il devient rapidement l'un des partisans les plus fermes du dreyfusisme, mais il est mis en échec aux élections législatives au même moment, en mai 1898. Écarté du monde parlementaire, Jaurès en profite pour étudier encore plus en détail les tenants et les aboutissants de l'affaire. Début octobre 1898, il publie un recueil d'articles intitulé *Les Preuves*⁸. Pendant politique du célèbre « J'accuse » de Zola, ce livre démonte avec brio toute l'accusation et permet à Jean Jaurès de gagner en notoriété. Vendu à un prix modique, l'ouvrage permet en outre à l'auteur de définir les contours d'un socialisme moral, où la recherche de la vérité et de la justice prédominent.

LE SOCIALISME SELON JAURÈS : UNE ÉTHIQUE ET UN IDÉAL

Les Preuves contiennent un passage où Jaurès résume parfaitement la teneur de son socialisme : « Nous pouvons, sans contredire nos principes et sans manquer à la lutte des classes, écouter le cri de notre pitié ; nous pouvons dans le combat révolutionnaire garder des entrailles humaines ; nous ne sommes pas tenus, pour rester dans le socialisme, de nous enfuir hors de l'humanité⁹. »



On trouve ici exprimée une caractéristique constante du socialisme jaurésien : il faut certes tout faire pour que le socialisme adviene, en favorisant la lutte des classes et la révolution ; mais il importe encore plus de participer à la défense de tout ce qui peut garantir l'intégrité de la personne humaine. Nous percevons l'attraction qu'exerce l'œuvre de la Révolution française sur celui qui dispose à partir de 1898 de davantage de temps pour écrire et pour réfléchir à son avenir politique. Mais nous voyons surtout que le socialisme dont il se fait le défenseur acharné repose sur une éthique et sur une morale qu'il place au-dessus des principes idéologiques : le socialisme ne peut vraiment exister que s'il défend la justice et la vérité. Il doit en conséquence combattre l'arbitraire sous toutes ses formes, y compris si cela entraîne un coût politique. En défendant par la suite avec fermeté et exigence des militants injustement inculpés, en s'opposant aussi à l'existence de la peine de mort, Jean Jaurès n'a cessé de mobiliser les valeurs qui lui

8. *Cœuvres de Jean Jaurès. L'affaire Dreyfus*, t. 6, *op. cit.*, pp. 458-691.

9. *Cœuvres de Jean Jaurès. L'affaire Dreyfus*, t. 6, *op. cit.*, p. 466.

Jaurès et la justice

servent de ligne de conduite politique. Ce socialisme idéaliste marque durablement la SFIO et même, au-delà, l'ensemble de la gauche et des forces républicaines. Avoir l'énergie et le courage de dire non aux injustices et aux mensonges est un acte jaurésien qui permet d'aspirer ensuite à un idéal et à une éthique qui guident l'action publique. Après sa disparition tragique, plusieurs de ses proches, à l'instar de Léon Blum, tenteront de faire de la politique ou d'exercer le pouvoir avec les mêmes principes. Placer, à son exemple, au cœur du projet républicain sans cesse à renouveler la défense de la justice sous toutes ses formes peut encore constituer de nos jours une ligne de conduite à suivre.

Pour aller plus loin

Les textes de Jaurès relatifs à l'affaire Dreyfus sont rassemblés dans :

- *Ceuvres de Jean Jaurès. L'affaire Dreyfus*, t. 6 et t. 7, éditions établies par Eric Cahm, Paris, Fayard, 2001.

Deux essais biographiques insistent plus particulièrement sur l'importance de la justice dans le parcours jaurésien :

- Madeleine Rebérioux, *Jaurès. La parole et l'acte*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 1994.
- Vincent Duclert, *Jaurès, 1859-1914. La politique et la légende*, Paris, Autrement, coll. « Vies parallèles », 2013.

Sur l'affaire Dreyfus et les socialistes :

- « Jaurès, les socialistes et l'affaire Dreyfus », *Jean Jaurès Cahiers trimestriels*, n° 138, octobre-décembre 1995 (en ligne : gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62897804.image).

Plus largement, sur les rapports entre le socialisme, les valeurs et la question morale :

- Christophe Prochasson, *La gauche est-elle morale ?*, Paris, Flammarion, 2010.

